



CAHIER DES CHARGES

**APPEL D'OFFRES POUR DIVERS TRAVAUX DE RÉPARATION DE
DÉFECTUOSITÉS AU NIVEAU DES IMMEUBLES DES CITÉS BCEAO À YOFF**

AVRIL 2023

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES

1.1 Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet de sélectionner des entreprises qui seront chargées de la réalisation de divers travaux de réparation de défauts au niveau des immeubles des cités BCEAO à Yoff.

L'appel d'offres est constitué en six (J) lots distincts et indépendants qui se présentent comme suit :

- Lot 1 : Réparation des défauts au Bâtiment A
- Lot 2 : Réparation des défauts au Bâtiment B
- Lot 3 : Réparation des défauts au Bâtiment C
- Lot 4 : Réparation des défauts au Bâtiment H
- Lot 5 : Réparation des défauts au Bâtiment J
- Lot 6 : Travaux de peinture aux Bâtiments A, B et J

I.2 – Nature du marché et contenu du prix

Les marchés y relatifs seront de type global forfaitaire et seront libellés en hors taxes hors douane.

Le prix global forfaitaire comprend le bénéfice de l'Entrepreneur. Il comprend en outre toutes les dépenses et charges résultant des études et de l'exécution des travaux, quels que soient les aléas pouvant survenir dans le cadre de cette exécution, les circonstances locales et la présence d'autres entreprises sur le chantier.

Il comprend notamment les dépenses, charges et frais ci-après :

- frais d'assurances de tous ordres (responsabilité civile, tous risques chantier) ;
- frais de reproduction des documents demandés en cours de chantier ;
- frais d'installation du chantier.

I.3 – Conditions de participation

Sont admises à participer à l'appel d'offres les entreprises installées ou pouvant exercer dans l'un des pays membres de l'UMOA.

Pour permettre aux entreprises de mieux apprécier les travaux à réaliser, une visite des lieux est programmée à la date précisée dans l'avis d'appel d'offres.

Les entreprises pourront, si elles le désirent, accéder plus tard au site pour les relevés nécessaires à la finalisation de leurs offres. Elles devront au préalable en informer la Direction du Patrimoine et de la Sécurité sous l'adresse électronique suivante : courrier.zdps@bceao.int, trois (3) jours à l'avance.

I.4 – Contenu du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres comprend :

- le descriptif des travaux ;
- le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif ;
- le Modèle de lettre de soumission.

I.5 – Présentation de l'offre

Les offres seront rédigées en langue française.

Les offres présentées par les soumissionnaires comprendront :

I.5.1 – Un dossier administratif

Le dossier administratif devra comporter les pièces suivantes :

- une copie du registre de commerce de l'Entreprise ;
- l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle de l'Entreprise ;
- le devis descriptif paraphé, daté et signé.

I.5.2 – Une offre financière et technique

L'offre financière et technique devra comprendre les documents suivants :

1. la lettre de soumission datée et signée conformément au modèle du dossier d'appel d'offres ;
2. le devis estimatif dûment renseigné, daté et signé conformément au modèle du dossier d'appel d'offres ;
3. la liste du personnel qui sera chargé de l'exécution des travaux (indiquer les profils : formations et expériences professionnelles) ;
4. les **références du soumissionnaire** par rapport à la nature des prestations attendues
5. une note explicative décrivant les solutions techniques envisagées ainsi que l'intervention de l'entreprise sur le chantier ;
6. les **fiches techniques des matériaux** proposés, notamment pour l'étanchéité et les types de peinture (marque et type) ;
7. une **note explicative de l'intervention** de l'entreprise et tout document permettant une bonne appréciation de l'offre ;
8. le planning d'exécution des travaux.

I.6 – Monnaie

Dans le cadre de cet appel d'offres, la monnaie de règlement est le franc CFA.

I.7. – Déroulement des travaux

La surveillance des travaux sera effectuée par le Service des Etudes et des Travaux Immobiliers de la BCEAO Siège.

Les Entrepreneurs sont tenus de se conformer aux ordres donnés, à ce titre, par les agents de ce Service sauf à formuler des réserves écrites adressées au Directeur du Patrimoine et de la Sécurité de la BCEAO, dans un délai de dix (10) jours à compter de la notification qui lui est faite de l'ordre, sous peine de forclusion.

I.8 – Remise des offres

Le dossier offres devra impérativement être transmis en version électronique et à la date indiquée dans l'avis d'appel d'offres, aux adresses courrier.zdps@bceao.int ; courrier.zdps-seti@bceao.int.

I.9 – Validité des offres

La durée de validité des offres devra être au minimum de six (6) mois à compter de la date limite de remise des soumissions.

II. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Les travaux visent la réparation des défauts relevés au niveau des immeubles A, B, C, H et J des cités BCEAO à Yoff. Il s'agit notamment de travaux de gros œuvre, plomberie, d'étanchéité et de remise en état des revêtements affectés par les travaux (carrelage et peinture).

Ces travaux sont rendus indispensables par l'apparition de nombreuses fuites au droit des passages des tuyauteries d'évacuation des eaux. En effet, suite à une inspection du réseau de nombreuses taches d'humidité ont été relevées sur les murs et les planchers des immeubles ainsi qu'au droit des joints de dilatation. Ces manifestations d'humidité entraînent l'apparition permanente de moisissures et de champignons dans les immeubles.

Par ailleurs, des défauts de raccordement ont été constatés au niveau des jonctions entre les siphons de sol et les tuyaux d'évacuation.

Au niveau des balcons et des circulations, des problèmes d'écoulement des eaux (pluviales) ont été notés. Cela est dû à des pentes trop faibles ne drainant pas suffisamment les eaux parvenant sur les balcons.

A cet égard, les solutions suivantes sont envisagées :

Travaux d'ordre général

- la réalisation d'études techniques et de plans d'exécution des travaux de plomberie ;
- la dépose du carrelage des toilettes et des buanderies (sol et mur), la reprise de l'étanchéité dans les locaux humides et la reprise de l'étanchéité au niveau des entrées d'eau ainsi que la reprise du carrelage (bondes de sol des toilettes, des buanderies et des balcons), suivi de la reprise du carrelage en assurant une pente minimale de 2%. Les appareils sanitaires existants seront soigneusement déposés et reconduits à la fin des travaux ;
- la reprise intégrale du réseau d'évacuation des eaux usées/eaux vannes et des eaux pluviales. Le réseau existant sera supprimé. Il s'agira donc de la création de gaines techniques filantes sur toute la hauteur de l'immeuble, réparties judicieusement sur l'ensemble de l'immeuble, par lesquelles passera le nouveau réseau d'évacuation. L'entrepreneur veillera à une mise en œuvre des installations suivant les normes en vigueur et à l'utilisation de matériaux et de matériels de qualité, notamment des tuyauteries en PVC *Type Évacuation NF 3.0*. Elle veillera par ailleurs à réaliser les raccordements dans les règles de l'art ;
- Dans les salles d'eau, les dispositions des appareils sanitaires seront revues pour une meilleure fonctionnalité. A cet égard, des carottages seront réalisés au niveau des planchers pour le passage des tuyauteries d'évacuation. Il convient d'indiquer qu'aucune tuyauterie d'évacuation ne doit cheminer horizontalement à l'intérieur des dalles. L'entrepreneur devra prévoir le passage horizontal des tuyauteries en sous face des dalles ;
- la mise en conformité des nourrices. Elle concerne la dépose des coffrets des nourrices, la réalisation de l'étanchéité à ces endroits, la repose de coffrets. Suivra le bouchonnement et la fermeture des nourrices non fonctionnelles et des embouts ;
- le traitement des joints de dilatations. Au niveau des doubles costières en toiture, seront réalisées des chaperons en béton armé conformément à la norme en vigueur. Les joints plats au niveau des différents balcons seront étanchéifiés au Neodyl avant la reprise du carrelage au sol à ces endroits (balcons en façades). S'agissant des joints verticaux en façade, il s'agira de procéder à une cure (les débarrasser du mortier de ciment qui les comble) et les revêtir de couvre-joints en PVC ;
- la remise en état du revêtement (peinture) au niveau des murs et des sous-faces de planchers dégradés par les désordres aussi bien dans les appartements qu'en façade ;
- la réalisation d'une toilette destinée aux gardiens. Elle consiste à réaliser une toilettes de 2 m² équipée d'une chaise anglaise, d'un lave-main et d'un robinet de puisage. Elle sera revêtue de carreaux grès-cérame au sol et de carreaux de faïences au mur sur une hauteur de 1,8 mètres. **(Ouvrage à décrire dans la note technique des travaux) ;**

Travaux spécifiques au lot relatif au Bâtiment C

- la réalisation d'un mur en agglos de 2,50 mètres entre la mosquée et le bâtiment C et un deuxième mur entre le Bâtiment A et son mur mitoyen.
- Ces murs seront raidit à chaque 3,50 mètres par des éléments verticaux et couronnés d'un chaperon en béton armé ;
- Traitement des revêtements zones enregistrant des infiltrations d'eau de pluie à travers les murs en façade **(Préciser dans la note technique la procédure à suivre) ;**
- la réalisation de rampes d'accès au parking du bâtiment.

Travaux spécifiques au Bâtiment H

Traitement des joints entre le bâtiment et les murs mitoyens par des bandes d'étanchéité bicouche.

Travaux de reprise de la peinture des Bâtiments A, B et J

Il consiste à la réalisation d'une couche de propreté de peinture dans les appartements desdits bâtiments.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires que les travaux seront réalisés dans des locaux occupés. A cet égard, ils devront intervenir zone par zone afin de limiter la perturbation des occupants.

L'entreprise devra transmettre dans son offre une note technique décrivant les travaux envisagés et la méthodologie de mise en œuvre de ses installations.

Lot 1 : Réparation des défauts au Bâtiment A

N°	Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire	Prix Total
1	Installation de chantier	1	FF		
2	Etudes techniques	1	FF		
3	Démolitions diverses et évacuation à la décharge publique	1	FF		
4	Dépose, redistribution et repose des sanitaires y compris toutes sujétions	1	ENS		
5	Reprise du réseau d'évacuation des eaux usées/eaux vannes y compris réalisation des caissons verticaux de protection des tuyauteries (prévoir la réalisation éventuelle de regard ainsi que leur ventilation haute)		ml		
6	Reprise de l'étanchéité dans les toilettes (étanchéité liquide; prévoir l'étanchéité en partie verticale jusqu'à la pomme de douche)		m ²		
7	Reprise du carrelage au sol des toilettes et des buanderies (pente minimale de 2%)		m ²		
8	Reprise du carrelage au sol des balcons (pente minimale de 2%), y compris plinthes		m ²		
9	Reprise des carreaux de faïence murale des toilettes et des buanderies		m ²		
10	Reprise du réseau d'évacuation des eaux pluviales y compris la réalisation des caissons verticaux de protection des tuyauteries (prévoir la réalisation éventuelle de regards)	1	ml		
11	Contrôle, vérification et remise en conformité des nourrices d'alimentation en eau	1	FF		
12	Fourniture et pose de faux plafonds en staff lisse sous les dalles affectées par les conduites d'évacuation		m ²		
13	Reprise de la peinture au niveau des murs et des sous-faces de planchers affectées par les défauts	1	FF		
14	Traitement des joints de dilatation <ul style="list-style-type: none">- Traitement des joints horizontaux- Traitement des doubles costières en toiture- Cure des joints verticaux- Fourniture et pose de couvre-joints	1	ENS		
15	Traitement des murs non étanches aux eaux pluviales en façade	1	FF		
	TOTAL				

Lot 2 : Réparation des défauts au Bâtiment B

N°	Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire	Prix Total
1	Installation de chantier	1	FF		
2	Etudes techniques	1	FF		
3	Démolitions diverses et évacuation à la décharge publique	1	FF		
4	Dépose, redistribution et repose des sanitaires y compris toutes sujétions	1	ENS		
5	Reprise du réseau d'évacuation des eaux usées/eaux vannes y compris réalisation des caissons verticaux de protection des tuyauteries (prévoir la réalisation éventuelle de regard ainsi que leur ventilation haute)		ml		
6	Reprise de l'étanchéité dans les toilettes (étanchéité liquide; prévoir l'étanchéité en partie verticale jusqu'à la pomme de douche)		m ²		
7	Reprise du carrelage au sol des toilettes et des buanderies (pente minimale de 2%)		m ²		
8	Reprise du carrelage au sol des balcons (pente minimale de 2%), y compris plinthes		m ²		
9	Reprise des carreaux de faïence murale des toilettes et des buanderies		m ²		
10	Reprise du réseau d'évacuation des eaux pluviales y compris la réalisation des caissons verticaux de protection des tuyauteries (prévoir la réalisation éventuelle de regards)	1	ml		
11	Contrôle, vérification et remise en conformité des nourrices d'alimentation en eau	1	FF		
12	Fourniture et pose de faux plafonds en staff lisse sous les dalles affectées par les conduites d'évacuation		m ²		
13	Reprise de la peinture au niveau des murs et des sous-faces de planchers affectées par les défauts	1	FF		
14	Traitement des joints de dilatation <ul style="list-style-type: none">- Traitement des joints horizontaux- Traitement des doubles costières en toiture- Cure des joints verticaux- Fourniture et pose de couvre-joints	1	ENS		
15	Traitement des murs non étanches aux eaux pluviales en façade	1	FF		
	TOTAL				

Lot 3 : Réparation des défauts au Bâtiment C

N°	Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire	Prix Total
1	Installation de chantier	1	FF		
2	Etudes techniques	1	FF		
3	Démolitions diverses et évacuation à la décharge publique	1	FF		
4	Dépose, redistribution et repose des sanitaires y compris toutes sujétions	1	ENS		
5	Reprise du réseau d'évacuation des eaux usées/eaux vannes	1	ENS		
6	Reprise de l'étanchéité dans les salles d'eau		m ²		
7	Reprise du carrelage au sol des toilettes et des buanderies (pente minimale de 2%)		m ²		
8	Reprise du carrelage au sol des balcons (pente minimale de 2%), y compris plinthes		m ²		
9	Reprise des carreaux de faïence murale des toilettes et des buanderies		m ²		
10	Reprise du réseau d'évacuation des eaux pluviales	1	ENS		
11	Contrôle, vérification et remise en conformité des nourrices d'alimentation en eau	1	FF		
12	Reprise des faux plafonds en staff lisse sous les dalles affectées par les conduites d'évacuation		m ²		
13	Reprise de la peinture au niveau des murs et des sous-faces de planchers affectées par les défauts	1	FF		
14	Traitement des joints de dilatation <ul style="list-style-type: none"> - Traitement des joints horizontaux - Traitement des doubles costières en toiture - Cure des joints verticaux - Fourniture et pose de couvre-joints 	1	ENS		
15	Traitement des murs non étanches aux eaux pluviales en façade	1	FF		
16	Réalisation de toilette (chaise turque, robinet de puisage) toute sujétions comprises	1	ENS		
17	Réalisation de murs en agglos de 2.5 m de haut y compris enduits et peinture		ml		
18	Réalisation de rampe d'accès aux parkings en béton		u		
	TOTAL				

Lot 4 : Réparation des défauts au Bâtiment H

N°	Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire	Prix Total
1	Installation de chantier	1	FF		
2	Etudes techniques	1	FF		
3	Démolitions diverses et évacuation à la décharge publique	1	FF		
4	Dépose, redistribution et repose des sanitaires y compris toutes sujétions	1	ENS		
5	Reprise du réseau d'évacuation des eaux usées/eaux vannes y compris réalisation des caissons verticaux de protection des tuyauteries (prévoir la réalisation éventuelle de regard ainsi que leur ventilation haute)		ml		
6	Reprise de l'étanchéité dans les toilettes (étanchéité liquide; prévoir l'étanchéité en partie verticale jusqu'à la pomme de douche)		m ²		
7	Reprise du carrelage au sol des toilettes et des buanderies (pente minimale de 2%)		m ²		
8	Reprise du carrelage au sol des balcons (pente minimale de 2%), y compris plinthes		m ²		
9	Reprise des carreaux de faïence murale des toilettes et des buanderies		m ²		
10	Reprise du réseau d'évacuation des eaux pluviales y compris la réalisation des caissons verticaux de protection des tuyauteries (prévoir la réalisation éventuelle de regards)	1	ml		
11	Contrôle, vérification et remise en conformité des nourrices d'alimentation en eau	1	FF		
12	Fourniture et pose de faux plafonds en staff lisse sous les dalles affectées par les conduites d'évacuation		m ²		
13	Reprise de la peinture au niveau des murs et des sous-faces de planchers affectées par les défauts	1	FF		
14	Traitement des joints de dilatation <ul style="list-style-type: none"> - Traitement des joints horizontaux - Traitement des doubles costières en toiture - Cure des joints verticaux - Fourniture et pose de couvre-joints 	1	ENS		
15	Traitement des murs non étanches aux eaux pluviales en façade	1	FF		
16	Traitement des joints entre le Bâtiment et les murs mitoyens	1	FF		
	TOTAL				

Lot 5 : Réparation des défauts au Bâtiment J

N°	Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire	Prix Total
1	Installation de chantier	1	FF		
2	Etudes techniques	1	FF		
3	Démolitions diverses et évacuation à la décharge publique	1	FF		
4	Dépose, redistribution et repose des sanitaires y compris toutes sujétions	1	ENS		
5	Reprise du réseau d'évacuation des eaux usées/eaux vannes y compris réalisation des caissons verticaux de protection des tuyauteries (prévoir la réalisation éventuelle de regard ainsi que leur ventilation haute)		ml		
6	Reprise de l'étanchéité dans les toilettes (étanchéité liquide; prévoir l'étanchéité en partie verticale jusqu'à la pomme de douche)		m ²		
7	Reprise du carrelage au sol des toilettes et des buanderies (pente minimale de 2%)		m ²		
8	Reprise du carrelage au sol des balcons (pente minimale de 2%), y compris plinthes		m ²		
9	Reprise des carreaux de faïence murale des toilettes et des buanderies		m ²		
10	Reprise du réseau d'évacuation des eaux pluviales y compris la réalisation des caissons verticaux de protection des tuyauteries (prévoir la réalisation éventuelle de regards)	1	ml		
11	Contrôle, vérification et remise en conformité des nourrices d'alimentation en eau	1	FF		
12	Fourniture et pose de faux plafonds en staff lisse sous les dalles affectées par les conduites d'évacuation		m ²		
13	Reprise de la peinture au niveau des murs et des sous-faces de planchers affectées par les défauts	1	FF		
14	Traitement des joints de dilatation <ul style="list-style-type: none"> - Traitement des joints horizontaux - Traitement des doubles costières en toiture - Cure des joints verticaux - Fourniture et pose de couvre-joints 	1	ENS		
15	Traitement des murs non étanches aux eaux pluviales en façade	1	FF		
	TOTAL				

Lot 6 : Travaux de peinture aux Bâtiments A, B et J

N°	Désignation	Qté	Unité	Prix unitaire	Prix Total
1	Réalisation d'une couche de propreté dans les appartements du bâtiment A	1	FF		
2	Réalisation d'une couche de propreté dans les appartements du bâtiment B	1	FF		
3	Réalisation d'une couche de propreté dans les appartements du bâtiment J	1	FF		
	TOTAL				

NB : Ces cadres de devis sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent donc être complétés sur la base de l'expérience et de l'expertise de chaque soumissionnaire.

MODÈLE DE LETTRE DE SOUMISSION

«CONSULTATION POUR LES TRAVAUX DE RÉPARATION DE DÉFECTUOSITÉS AU NIVEAU DES IMMEUBLES DES CITÉS BCEAO À YOFF »

Lot n° [Préciser le lot]

Je soussigné [*Nom prénoms et fonction*],

Agissant au nom et pour le compte de l'Entreprise [*Adresse complète de l'Entreprise, numéro de téléphone et adresse email*] inscrit au Registre du Commerce et du crédit Mobilier de [*lieu de résidence*] sous le numéro [*Numéro du registre de commerce*] :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de consultation pour les travaux de réparation des défauts au niveau des immeubles des cités BCEAO à yoff ;
- après m'être rendu compte de la situation des lieux, des installations qui s'y trouvent actuellement et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance des travaux à réaliser :

1 - me soumetts et m'engage à exécuter les travaux, conformément au dossier d'appel d'offres, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de [*Montant en chiffres et en lettres*],

2- m'engage à accomplir les travaux dans un délai de [*Délai d'exécution prévu dans le planning*] à compter de la date de la notification de l'ordre de service pour commencer les travaux,

3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément aux prescriptions du cahier des charges et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (6) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n°[*numéro de compte*] ouvert au nom de [*Attributaire du compte*] à la [*Banque*].

Fait à [*lieu de résidence*], le [*jour/mois/année*]

Signature et Cachet

[*Nom et Prénoms*]